

de Malroy

Nous, le Recteur et le Senat de l'Université de Leyde,
à Tous Ceux, qui ces Présentés verront ou
entendront,
Salut!

Monsieur Benjamin Wathouze, Docteur en Médecine,
Membre de cette Université, se propose de voyager en France
et ailleurs, et nous ayant prié de le munir d'un Passe-Port,
pour pouvoir le faire sans empêchement, nous avons jugé à propos
de lui accorder sa demande. En conséquence, nous prions tous Ma-
gistrats, Commandants, Hauts et Bas Officiers, de vouloir, non
seulement le laisser passer en toute liberté, mais encore de lui
rendre tous les services d'usage entre les nations civilisées;
nous engageant à faire tout ce qui sera en notre pouvoir,
pour rendre le réciproque en pareilles circonstances.
Fait à Leyde ce 27. Avril 1780.

Par ordre du Recteur et du Senat
Evan Lancifolt
Secrétaire du Senat de l'Université.

Passeport
Leyden



NAB
C 149